

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2025

Extrait du registre des délibérations

Conseillers en exercice :	16
Présents :	11
Pouvoirs :	3
Excusés :	3
Absents :	2
Non participé au vote :	
Votants :	
* voix pour :	14
* voix contre :	0
* abstention(s) :	0

Lundi 30 juin 2025, à 20h30, en vertu de la convocation du mardi 24 juin 2025, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Gensac la Pallue se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur Cédric DUPUY, Maire.

Etaient présent(e)s :

M. DUPUY Cédric, Maire, Mme BOUETARD Sabrina, M. BOURGEOIS Vincent, Mme DELESQUE Patricia, M. EICHERT Jean-Marie, M. FAURIE Allain, Mme MATHIAS Isabelle, Mme PENOUTY Isabelle, M. POISBELAUD Alain, M. RABY Philippe, Mme ROBERT Béatrice

Etaient excusé(e)s :

M. DAGNAUD Christian (pouvoir à Mme BOUETARD), Mme DEHEEGER Virginie (donne pouvoir à M. DUPUY Cédric), M. MARAIS Alain (pouvoir à Mme DELESQUE)

Etaient absent(e)s : Mme LAFORGE Julie, Mme LEOMENT Adeline

A été nommée secrétaire : Béatrice ROBERT

2025-03-011 ACCORD DE PRINCIPE : CRÉATION D'UNE POLICE MUNICIPALE**PLURI-COMMUNALE -RECTIFICATION ERREUR MATÉRIELLE**

Des erreurs matérielles ayant été constatées sur la délibération 2025-03-011, les formulations rectifiées apparaissent en rouge

Monsieur le Maire présente la possibilité d'un service de police municipale mutualisé avec plusieurs communes afin de faire face aux actes d'incivilités (par exemple dépôts sauvages), **tout** en faisant de la prévention et **en sanctionnant** les cas récurrents d'incivilités. Le prêt de matériel entre les dix communes est envisagé.

Ce policier serait le référent des procédures administratives suivantes : arrêtés et déclarations d'urbanisme telles que permis de construire, déclarations de travaux, déclaration attestant de l'achèvement et de la conformité des travaux (DAACT), résolution de conflits de voisinage, etc.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, donne son accord de principe pour la création d'une police municipale **pluri-communale**.

Affiché le 13/11/2025

Transmis au contrôle de légalité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 10/11/2025Le Maire,
Cédric DUPUY